

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 1 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Identificateur de produit:  
ECLAIRCISSEUR BOIS

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:  
Nettoyant acide.

Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

CODEVE

Avenue des Martyrs 03410 DOMERAT - France

Tel: 04 70 28 93 08 - Fax: 04 70 28 93 01

[www.codeve.fr](http://www.codeve.fr) - [fds@codeve.fr](mailto:fds@codeve.fr)

Numéro d'appel d'urgence:

ORFILA Tel: (33) 01 45 42 59 59

Centres Antipoison: [www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange (règlement CE n° 1272 / 2008):

Pictogrammes de danger:



GHS07

Mentions de danger:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

Éléments d'étiquetage (règlement CE n° 1272 / 2008):

Pictogrammes de danger:



GHS07

Mentions d'avertissement:

Attention.

Composants dangereux déterminant pour l'étiquetage:

Acide oxalique.

Mentions de danger:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

Conseil de prudence:

P264 : Se laver soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et un équipement de protection du visage.

P301/P312 : En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 2 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

P302/P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.

Autres dangers:  
Aucun.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:  
ECLAIRCISSEUR BOIS

Composant (s) contribuant aux dangers pour la santé:  
Acide oxalique  
INDEX: 607-006-00-8 CAS: 144-62-7 CE: 205-634-3  
Concentration (%): 0<c>10, Classification: 4/H302, 4/H312

### 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:  
Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.  
Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

Inhalation:  
Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.  
Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.

Contact avec la peau:  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:  
Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.

Ingestion:  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s):  
Le produit lui-même ne brûle pas.  
Tous les agents d'extinction sont autorisés: poudre chimique sèche, mousse, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée, sable et terre.

Moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour raison de sécurité:  
Aucun.

Méthode(s) spéciale(s):  
Utiliser un jet d'eau pour disperser les vapeurs.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 3 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

### Risques spéciaux:

Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. La possibilité de produire de l'hydrogène (générateur de feu et d'explosion) par corrosion et source de chaleur existe.

En cas d'incendie, des gaz corrosifs et toxiques se dégagent.

### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précaution(s) individuelle(s):

Evacuer le personnel vers un endroit sûr.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

### Précaution(s) pour la protection de l'environnement:

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.

Ne pas permettre la pénétration dans les canalisations d'eau et égouts ou cours d'eau.

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### Méthode(s) de nettoyage:

Traiter les vapeurs à l'aide de pulvérisation d'eau.

Grandes quantités : contenir le produit répandu en grande quantité à l'aide de sable ou de terre.

Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau.

Petites quantités : rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

Eliminer comme un déchet dangereux.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation:

#### Précaution(s):

Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.

Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.

Ne jamais ajouter l'eau au produit.

Douche, bain oculaire et point d'eau à proximité.

Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.

### Mesure(s) d'ordre technique:

Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fûts ou en œuvre.

Ne pas mélanger avec d'autres produits.

Toujours ajouter le produit à l'eau lors de dilution/mélange.

### Conseil(s) d'utilisation(s):

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Empêcher l'absorption d'humidité et la contamination en conservant le récipient bien fermé.

Ouvrir les emballages prudemment pour éviter toutes éclaboussures.

Ne pas utiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.

### Stockage:

#### Précaution(s):

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 4 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que celui d'origine.  
Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Mesure(s) d'ordre technique:  
Sol imperméable formant cuvette de rétention.

Condition(s) de stockage:  
Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri des produits incompatibles.  
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleurs.

Matière(s) incompatible(s) à éloigner:  
Conserver à l'écart des bases, hydrocarbures, métaux, oxydants, produits inflammables et sulfures.

Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:  
De même nature que celui d'origine, acier protégé d'un revêtement, acier inoxydable, plastiques ou verre.

Matériaux d'emballage non adapté :  
Eviter les emballages métalliques non protégés.

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition:  
Acide oxalique 144-62-7 VME : 1 mg/m<sup>3</sup>

Mesure(s) d'ordre technique:  
Veiller à une ventilation adéquate.  
Protéger contre les éclaboussures en versant.

Protection individuelle:  
Eviter le contact avec l'eau, les yeux et les vêtements.

Protection des voies respiratoires:  
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser un appareil respiratoire muni d'une cartouche vapeur B.

Protection des mains:  
Utiliser des gants néoprène ou en caoutchouc naturel.

Protection de la peau et du corps:  
Porter un vêtement de protection approprié, tablier et bottes.

Protection des yeux:  
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Mesure(s) d'hygiène:  
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.  
Ne pas porter une loque imbibée du produit dans ou sur ses vêtements.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique / Forme: liquide  
Couleur: incolore  
Odeur: caractéristique

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 5 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

Ph: non déterminé  
Point initial d'ébullition: 100 °C  
Point d'éclair: non applicable  
Densité relative (20°C): > 1 kg/l  
Viscosité: < 2 mn  
Hydrosolubilité: soluble  
Solubilité aux solvants : soluble dans certains solvants spécifiques

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:  
Stable en conditions normales.

Condition(s) à éviter:  
Eviter toutes sources d'ignition. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

Matière(s) à éviter:  
Bases, métaux, oxydants, sulfures.

Produits de décomposition dangereux:  
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):  
Un examen médical périodique est recommandé. Sa fréquence est fonction du temps et de l'importance de l'exposition.

Toxicité aiguë:  
Inhalation:  
Irritation des muqueuses, corrosion des membranes muqueuses, symptôme de bronchite, œdème pulmonaire. Les symptômes de complications respiratoires (œdèmes pulmonaires) peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures.

Contact avec la peau:  
Irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécroses des tissus.

Contact avec les yeux:  
Irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux cécité.

Ingestion:  
Les symptômes sont des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleurs abdominales, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et risque de perforation.

Sensibilisation:  
Peut provoquer la sensibilisation des sujets prédisposés par contact avec la peau.

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information(s) générale(s):  
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Persistance et dégradabilité:

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 6 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau.

Potentiel de bio-accumulation:

Pas de bio-accumulation

Effets sur l'environnement:

Peut être dangereux pour l'environnement.

Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.

A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au PH sont observés sur la vie aquatique.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets / produits non utilisés:

Doit être neutralisé avant évacuation.

Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau.

Emballages contaminés:

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):

Non réglementé.

N° UN:

Non applicable.

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

Autres prescriptions et règlements d'interdiction:

Tableau des maladies professionnelles 4 bis, 84, 65, 70.

Evaluation de la sécurité chimique:

Aucune donnée n'est disponible.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases importantes de la rubrique 2 et 3:

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H312 : Nocif par contact cutané.

Avis ou remarques importantes:

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la C.E. que nationales et communautaires.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## ECLAIRCISSEUR BOIS

REGLEMENT REACH 1907/2006 (CE) - 2020/878 (UE)

Page 7 de 7

Version : 4

Révision : 14/12/2022

Edition : 14/12/2022

---

### Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et ne peut pas être valable en combinaisons avec d'autre(s) produit(s).

### Historique:

Date de la première édition: 10/01/2013 - Version: 4